



2335, route du Fleuve
Les Éboulements (Québec)
G0A 2M0

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ
par la soussignée, Linda Gauthier,
Directrice générale et secrétaire-trésorière
de la susdite municipalité

QUE le conseil de la municipalité des Éboulements sera saisi, lors de la séance ordinaire du 8 septembre 2020 à 20 h, qui se tiendra à l'édifice municipal, situé au 2335 route du Fleuve, de la nature et de l'effet d'une demande de dérogation mineure située au 555 rang Ste-Catherine, Les Éboulements, **lot 5 439 143** du cadastre du Québec.

QUE cette dérogation mineure portant le numéro **DM 104-2020** consiste à :

- **Autoriser l'agrandissement d'un garage industriel pour l'atteinte d'une superficie de 278 m² au total plutôt que 200 m² maximum, tel qu'indiqué dans la grille de spécification de la zone F-05 du règlement de zonage n° 117-11 de la municipalité des Éboulements.**

Dans le cas où le conseil municipal décidait d'accepter cette demande de dérogation mineure, cette dernière ainsi approuvée sera réputée conforme aux règlements de la municipalité.

Toute personne intéressée est admise à faire valoir ses objections au projet précité en les laissant savoir par écrit à la directrice-générale de la municipalité avant la tenue de la séance du conseil ou en se présentant à cette dernière pour faire valoir ses objections verbalement.

DONNÉ aux Éboulements ce 24^e jour d'août 2020

LINDA GAUTHIER
Directrice générale et secrétaire-trésorière